

**Assemblée
Générale
Annuelle
Ordinaire
du 13 juin 2019**

Sommaire

Rapport de gestion : p. 3

Rapport du Conseil
de Surveillance : p. 10

Programme de rachat : p. 12

Rapports des
commissaires aux comptes : p. 13

Résolutions : p. 16

Comptes sociaux : p. 18

I D S U D

RAPPORT

FINANCIER

ANNUEL

2018

IDSUD S.A.

Siège Social :

36, rue de Penthièvre
75008 Paris

Siège administratif

3, place du Général de Gaulle
13001 Marseille
Téléphone : 04 91 13 09 00
Email : contact@idsud.com

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
au capital de 10 000 000 €
RCS Paris 057 804 783 B

Conseil de Surveillance

Marie-Thérèse Luciani
Présidente du Conseil

Bernard Digoit
Membre du Conseil

Laurent Dupuch
Membre du Conseil

Philippe Klein
Membre du Conseil

Directoire

Jérémie Luciani
Président du Directoire

Christine Nivière
Membre du Directoire

Stéphane Pieri
Membre du Directoire

Commissaires aux Comptes

Fidécompta : *titulaire*

B2A : *titulaire*

Fidarex : *suppléant*

Fabrice Barrabes : *suppléant*

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires

Nous vous avons réunis, conformément à la loi et à vos statuts, en assemblée générale annuelle, pour l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018, le compte rendu d'activité de votre société et l'appréciation de notre gestion au cours de l'année passée, et l'affectation du résultat de l'exercice.

L'ensemble des documents sociaux, comptes, rapports et annexes vous a été transmis et soumis à votre attention dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Chiffres Clés :

en euros	2018	2017	%
Résultat social de l'exercice	726 508	724 211	0,32 %
Produits des activités courantes (*)	5 011 771	4 398 554	13,94 %

Les comptes sociaux que nous avons l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation font apparaître un bénéfice après impôt de 726 508 €, représentant 4,8 % des capitaux propres au 31 décembre 2018.

En 2018, la société IDSUD a renforcé ses investissements principalement dans le secteur des énergies renouvelables via sa filiale IDSUD Energies.

Elle maintient la consolidation de ses activités de voyages et de change manuel.

La revue détaillée ci-dessous de l'activités des différents départements de la société permet de comprendre la formation du résultat social. Elle vous donnera l'occasion tout à l'heure, lors du vote des résolutions, de nous témoigner votre soutien en approuvant notre stratégie.

Votre Conseil de Surveillance et votre Directoire proposent la mise en distribution d'un dividende de 0,20 euros par action. La distribution globale représentera un montant de 180 K€.

(*) voir définition des produits des activités courantes en page 9

Activités en 2018

1°) ACTIVITES ENERGIES RENOUVELABLES

La société IDSUD Energies a pour activité la conception, la fabrication, la commercialisation en France et à l'étranger de systèmes de production, de stockage et de distribution d'énergies renouvelables.

Elle exerce son activité directement et par l'intermédiaire de ses sociétés filiales :

- IDSUD Energies Afrique, en charge, notamment, de l'exécution d'un contrat pluriannuel de fourniture de systèmes énergétiques pour le compte du Groupe ZI-NAFIK LOGINTEK au Royaume du Maroc.
- IDSUD Energy Asia Pacific, plateforme de distribution en liaison avec le groupe chinois KEHUA et tous fournisseurs de la zone économique, en charge au demeurant des derniers tests opérationnels d'implantation des Nheobox en Asie du Sud Est.
- IDSUD Energy Singapore Ltd, partenaire du Conseil de développement économique du Gouvernement de Singapour (EDB) et du Nanyang Technological University NTU de Singapour.
- KEHUA France SAS, détenue à hauteur de 70 % de son capital social et née d'une *joint-venture* avec la société de droit chinois KEHUA HENGSHENG Co. Ltd, cotée à la bourse de SHENZHEN et laquelle couvre plus de 13 % du marché mondial des onduleurs nécessaires aux systèmes de production et de stockage des énergies renouvelables.
- 5 Filiales dites « SPV » (*Special Purpose Vehicle*), dont l'objet est la construction de centrales photovoltaïques en France, bénéficiant de garantie de revente d'énergie auprès de EDF.

Au cours de l'exercice 2018, la société IDSUD a renforcé son soutien financier à IDSUD Energies, afin d'assurer son développement et a porté le capital de sa filiale de 2 400 K€ à 5 600 K€ en maintenant son compte courant à hauteur de 3,8 millions d'euros à fin 2018. Cette structuration des fonds propres a été fondamentale pour permettre à la filiale « Energies » de se positionner et d'accéder effectivement à des marchés d'envergure, tant nationaux qu'internationaux.

Le chiffre d'affaires 2018 s'élève à 3 467 K€, pour un résultat équilibré.

Le portefeuille commandes est d'ores et déjà significatif, à 32 millions d'euros dont 16 millions d'euros réalisables en 2019.

Les filiales étrangères poursuivent leurs développements.

Ces perspectives doivent, en conséquence, permettre à la société IDSUD Energies ainsi qu'à ses filiales d'atteindre l'objectif d'une autonomie financière en 2019, et de préparer un retour sur investissement les années suivantes.

Etat de la technologie et des marchés

Nheobox :

Les premières installations de système Nheobox – « Solar mobile Generator », primée au programme REIDS à Singapour et répondant aux problématiques



et besoins énergétiques en sites isolés – ont été réalisées cette année sur l'île de Madagascar avec deux implantations pilotes stratégiques en termes de couverture des besoins dans cette zone, exsangue d'infrastructure.

Ce marché est réalisé pour un chiffre d'affaires net encaissé en 2018/2019 de 1 200 K\$.

Le Groupe IDSUD Energies poursuit également ses négociations exclusives avancées avec un acteur institutionnel public leader de la production et de la distribution d'énergie dans sa zone géographique d'Asie du sud-est afin d'équiper celui-ci en système Nheobox.



Nheolight :

La Nheolight – candélabre autonome jumelant éolien et solaire – est parfaitement adapté au marché de l'éclairage urbain public ou privé.

La vitrine du Groupe est située au Maroc où plus de 1000 Nheolight ont été installées dans le cadre de la réalisation du marché LOGINTEK.



Développement ESS :

IDSUD Energies a également développé le premier système de relais de téléphonie GSM autonome en énergie dans le cadre d'un projet pilote avec un Groupe TELECOM leader en France.



Le contrat d'installation, signé en 2018, s'est matérialisé par la réalisation en février 2019 du premier relais de téléphonie Mobile autonome en France répondant aux besoins affichés du client.

Les perspectives de développement sur ce segment de marché sont très importantes, les opérateurs de téléphonie mobile notamment en France devant désormais répondre par un niveau de couverture optimale des réseaux de téléphonie mobile et 4G/5G pour l'accès universel à l'internet et aux télécommunications. A ce titre, toutes zones blanches devront être couvertes avant 2020. Le marché estimé est de 5 000 points à équiper sur la France.

KEHUA France :

KEHUA France est l'accomplissement d'un projet d'intégration



capacitaire globale. Elle a pour objectif la prise de part de marché significatives sur des segments produits leader sur des marchés cibles (France, Europe, Maroc

et Afrique).

Les certifications des gammes prioritaires ont été obtenues afin de pouvoir être en capacité de délivrer les premières commandes clients.

SPV et centrales 100 kWc

La société IDSUD Energies a créé plusieurs sociétés de type SPV, destinées au marché français et dont l'objet est la construction, l'exploitation ou la cession de centrale de production d'énergie photovoltaïque. Ces centrales bénéficient impérativement des garanties de paiements liées à leur contrat d'achat de l'énergie produite, signé auprès d'EDF.

L'industrialisation du procédé de traitement impose le développement en « Grappes » de centrales solaires de puissance unitaire inférieure ou égale à 100 kWc afin de rationaliser les coûts et garantir les profits.

Au premier semestre 2019, IDSUD Energies mettra en construction la première grappe de centrales solaires qui seront détenues en actifs propres par la société SPV2.

Cette première opération en grappes représente un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros pour IDSUD Energies en tant que fournisseurs exclusifs de la SPV2.

2°) ACTIVITES VOYAGES

Selon le baromètre annuel des Entreprises du Voyage, l'année 2018 est une année positive et a été marquée par une progression des départs des français par l'intermédiaire d'une agence de voyages de + 3 % en nombre de clients et de + 4 % en volume d'affaires (contre pour 2017 + 3 % en nombre de clients et + 2 % en volume d'affaires).

Dans ce contexte, le volume d'affaires du secteur voyages est le suivant :

en K€	2018	2017
IDSUD Voyages	3 150	2 919
Corpovia	8 194	7 936
T4EX-GlobID	2 018	1 570
Ensemble	13 362	12 245

Le chiffre d'affaires d'IDSUD Voyages (commissions) est de 465 K€ à fin 2018 contre 404 K€ à fin 2017. Le résultat net de la société est de 27 K€ à fin 2018 contre 26 K€ à fin 2017.

Détenue à 100 % par la société IDSUD Voyages, la société CORPOVIA, dont la clientèle est exclusivement entreprise, a un chiffre d'affaires de 979 K€ à fin 2018 et un résultat net de 9 K€.

Par ailleurs la filiale créée à New York, pour disposer d'une plate-forme technologique business disponible en 24h/24, poursuit le développement de l'activité. Le résultat est de - 52 K€ pour 2018 mais a atteint son point d'équilibre courant 2018.

3°) LA FRANÇAISE DES JEUX

Le groupe Française des Jeux, un des leaders mondiaux des jeux de loteries et des paris sportifs, annonce un montant de 15,8 milliards d'euros de mises en 2018, à comparer aux 15,1 milliards d'euros en 2017, en progression de 4,4 %.

Les mises des paris sportifs progressent de 21 % à 3 milliards d'euros, avec la Coupe du Monde de Football.

Les mises des jeux de loterie progressent de 1,1% à 12,8 milliards d'euros.

Actionnaire à hauteur de 2,626% du capital de la Française des Jeux, la société IDSUD a perçu un dividende de 3 414 K€ en 2018 contre 3 252 K€ en 2017. Ce dividende constitue l'essentiel de nos produits financiers et est inclus en conséquence dans les résultats soumis au taux normal de l'impôt sur les sociétés.

4°) ACTIVITE CHANGE (or et devises)

La devise européenne a été pénalisée par une conjoncture économique et une politique monétaire moins favorables mais également par des incertitudes politiques (Brexit et relations internationales) ainsi que par un regain d'intérêt des investisseurs pour le dollar. L'euro finit l'année avec une baisse de 4,6 % par rapport au dollar (à 1,1454). Le billet vert a été porté par la normalisation de la politique monétaire de la Fed (quatre hausses de taux en 2018) et de la vigueur de l'économie américaine.

RAPPORT de GESTION

En 2018, l'or subit sa première baisse en trois ans, conséquence de la concurrence des actions, de la hausse des taux américains relativement aux autres banques centrales et de l'appréciation du dollar. Le métal jaune a retrouvé son statut de valeur refuge les dernières semaines de l'année 2018, dans un contexte économique et boursier incertain.

Volumes des transactions :

en K€	2018	2017
Change manuel	17 748	17 170
Métaux précieux	3 194	2 876
Ensemble	20 942	20 046

Dans ce contexte économique, les produits de l'activité de change manuel sont de 597 K€ à fin 2018 contre 581 K€ à fin 2017, en hausse de 2,7 %. La fréquentation est en progression de 7,3 % par rapport à l'année dernière.

Les produits de l'activité des métaux précieux sont en hausse de 17 %, à 124 K€ au 31 décembre 2018 contre 106 K€ en 2017.

5°) LES AUTRES PARTICIPATIONS MAJORITAIRES

a) IDEXIUM

Les SARL IDEXIUM en France et Fès Développement au Maroc poursuivent l'objectif de la réalisation des actifs détenus par la société MAR, filiale d'IDEXIUM.

b) IDGAMES France

Les opérations de liquidation se poursuivent, cette société n'ayant aucune activité.

Ces filiales sont provisionnées à 100%.

6°) PARTICIPATIONS MINORITAIRES ET CAPITAL DEVELOPPEMENT

La société IDSUD confirme sa politique de recentrage sur les activités d'énergies nouvelles, de change et de voyages et continue d'étudier la sortie de son portefeuille des sociétés détenues minoritairement qui seraient arrivées à maturité.

Investissements de l'année : néant

Désinvestissements de l'année : néant

Portefeuille au 31 décembre 2018 : La valeur nette à la clôture de l'exercice de ces TIAP est de 868 K€.

7°) INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS

Les investissements courants de la société se sont élevés à 35 K€.

La situation géographique de l'immeuble administratif du groupe IDSUD à Marseille nous contraint en 2019 à des investissements plus importants dans le cadre du plan de rénovation du patrimoine historique de Marseille.

8°) LA TRESORERIE

Le tableau des flux de trésorerie est en annexe et fait apparaître une diminution de la trésorerie de 2,1 M€, liée essentiellement à la poursuite de nos investissements dans le secteur de l'énergie et en besoin de fond de roulement de la filiale Energies.

9°) RESULTAT

En K€	2018	2017	2016
Résultat exploitation	-2 598	-2 254	-2 160
Résultat financier	3868	3 364	5 968
Résultat courant	1 270	1 110	3 808
Résultat exceptionnel	-209	2	-575
Résultat net	727	724	2 466
Dividende proposé à l'assemblée	180	180	539
Dividende par action en €	0,20	0,20	0,60

10°) AUTRES FAITS MARQUANTS

Notre société n'a pas connu de faits marquants cette année.

Bilan social

A la fin de l'exercice 2018, l'effectif de la société IDSUD comptait seize collaborateurs, neuf femmes et sept hommes. La société IDSUD n'emploie pas de personnes handicapées et n'est pas soumise à la contribution.

Les autres sociétés du groupe comptent :
pour le secteur Energies : 17 personnes ;
pour le secteur Voyages : 12 personnes.

L'organisation du temps de travail est établie en fonction des services avec une plage horaire maximum de 8h30 à 18h et une ouverture de 6 jours sur 7.

Dans le cadre d'un plan d'intéressement et de son plan d'épargne, la société a pris en charge un montant de 25 K€ en 2018 contre 11 K€ en 2017.

La société a mis en place une politique de retraite complémentaire pour l'ensemble du personnel.

Le Conseil de Surveillance et le Directoire de la société sont heureux de remercier ici les collaborateurs pour les efforts accomplis et leur dévouement.

Responsabilité sociétale et environnementale

Dans une volonté d'allier compétitivité économique et responsabilité sociale, la Direction Générale de l'entreprise reste soucieuse de veiller aux conditions d'hygiène et de sécurité de l'ensemble de son personnel.

Le titre et la Bourse

Depuis le 30 janvier 2018, l'action IDSUD est cotée en continu sur le marché d'EURONEXT GROWTH.

1) Echange de titres

	2018	2017
Nombre de titres échangés	83 608	192 251
% du capital	9,31 %	21,41 %
Volume des échanges	5,7 M€	9,7 M€
Nombre de séances boursières	255	255

2) Evolution du cours en 2018

	cours	jour
Plus haut	78,00 €	08 mars
Plus bas	51,00 €	31 décembre
Dernier cours	53,50 €	31 décembre
Cours moyen	67,93 €	
Capitalisation	48 050 K€	31 décembre

3) Rachat d'actions

Au titre du contrat de liquidité confié par la société IDSUD à la société de bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 décembre 2018 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- * 2 767 actions détenues ;
- * 85 K€ en espèces.

Votre Directoire a fait usage de l'autorisation d'intervenir sur le titre dans le cadre de l'animation du marché, donnée par l'assemblée générale du 27 juin 2018.

Bilan des opérations réalisées sur ses propres titres		
au cours de l'année 2018	Achats	Ventes
Nombre de titres	6 906	5 512
Cours moyen de la transaction	64,86 €	64,98 €
Montant	448 K€	358 K€

Au 31 décembre 2018, la société était détentrice en totalité de 6 231 actions, soit 0,69 % du capital social, représentant au cours d'achat un montant de 280 K€.

Ces actions sont réparties de la façon suivante :

- 2 767 actions (0,30 % du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont ;
- 3 464 actions (0,39 % du capital social) au rachat d'actions propres pour annulation ultérieure.

Votre Directoire vous demande de bien vouloir adopter le nouveau programme de rachat d'actions valable jusqu'à votre assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Ce programme a fait l'objet d'un communiqué reproduit intégralement dans notre présent rapport.

Cette autorisation permettra au Directoire de se porter acquéreur de titres à un cours ne pouvant excéder 100 €.

Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L 233 – 13 du Code de Commerce et en fonction des informations reçues à ce jour, nous vous communiquons ci-après l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du vingtième des droits de vote à la clôture de l'exercice :

A fin 2018	+de 5%	+de 10%	+de 15%	+de 20%	+de 25%	+de 33 1/3%	+de 50%	+de 66 2/3%	+de 90%	+de 95%
Famille LUCIANI							X			
Franklin Finance SA	X									
Rappel à fin 2017										
Famille LUCIANI							X			
La Financière Desselligny	X									
La Financière de l'Ediquier	X									
ESCA	X									

Les statuts de la société accordent un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis cinq ans au moins.

Dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions adopté par votre assemblée du 27 juin 2018 (troisième résolution), la société détient, à ce jour, 6 231 actions soit 0,69 % du capital à un cours moyen de 44,94 €.

Nous n'avons été informés d'aucun autre mouvement significatif ayant affecté l'actionnariat de votre société au cours de l'exercice écoulé ou lors des premiers mois de 2019.

Participation des salariés au capital

Au 31 décembre dernier, un salarié de la société détenait 1 033 actions IDSUD. Il n'a pas été mis en place de structures de détention collective d'actions de la société par ces salariés ; de même, ceux-ci ne détiennent aucune action frappée d'inaccessibilité répondant aux cas visés par l'article L.225 – 102 du Code de Commerce.

Recherche et développement, brevet et licences

La société IDSUD effectue ses recherches et développements en partenariat avec ses filiales et participations et principalement dans la branche énergies, détentrice de plusieurs brevets.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant de 24 K€.

Décomposition du solde des dettes fournisseurs et du solde clients

Conformément à l'article D.441-4, les dettes fournisseurs et les soldes clients à la clôture des deux derniers exercices sont :

Dettes fournisseurs

- * pour l'exercice 2017 : 38 K€ à échoir au 31 janvier 2018,
- * pour l'exercice 2018 : 95 K€ à échoir au 31 janvier 2019.

Soldes clients

- * pour l'exercice 2017 : 334 K€,
- * pour l'exercice 2018 : 256 K€.

Événement post clôture

Au cours du premier trimestre 2019, la société a contracté un emprunt MT de 900 K€ garanti à 50 % par la BPI afin de renforcer sa structure financière pour le développement de l'activité Energies.

Perspectives 2019

La société reste attentive aux décisions gouvernementales concernant la privatisation de la Française des Jeux.

Le carnet de commandes enregistré pour 32 millions d'euros par IDSUD Energies France et la poursuite des contrats en cours d'IDSUD Energies Afrique nous permettent d'envisager l'autonomie économique et financière du groupe IDSUD Energies et de préparer un retour sur investissement les années suivantes.

Le groupe consolide sa position dans la branche voyages en optimisant la synergie entre les trois structures par le développement de sa marque orientée voyages d'affaires T4EX.

Nous vous remercions et restons sensibles à la confiance que vous nous accordez. Nous vous soumettons pour approbation les résolutions après audit du conseil de surveillance et de nos commissaires aux comptes, à qui nous laissons le soin de vous apporter leur concours et un éclairage complémentaire sur le présent rapport d'activité.

LE DIRECTOIRE

RAPPORT de GESTION

RÉSULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2018	2017	2016	2015	2014
Situation financière en fin d'année					
Capital social :	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions :	898 128	898 128	898 128	950 400	950 400
Résultat global des opérations					
Produits des activités courantes (*) :	5 012	4 398	7 260	4 696	4 748
Bénéfice avant impôt, amortissements, provisions :	1 363	1 325	2 195	871	1 694
Impôt sur les sociétés :	335	388	827	0	171
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	727	724	2 466	595	1 579
Montant des bénéfices distribués :	180	180	539	0	570
Résultat des opérations réduit à une seule action <i>(en euros)</i>					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions :	1,14	1,04	1,52	0,92	1,60
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	0,81	0,81	2,75	0,63	1,66
Dividende versé à chaque action :	0,20	0,20	0,60	0	0,60
Personnel					
Nombre de salariés au 31 décembre :	16	14	14	14	13
Montant de la masse salariale :	917	788	758	803	705
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, ...) :	558	486	521	480	394

(*) : les produits des activités courantes correspondent au chiffre d'affaires HT auquel il est ajouté les autres produits d'exploitation, les produits financiers et auquel il est déduit les reprises de provision à caractère financier.

Attestation du Rapport Financier Annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sociaux sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société.

Fait à Marseille le 20 mars 2019.

Jérémy Luciani
Président du Directoire

RAPPORT du CONSEIL de SURVEILLANCE sur le GOUVERNEMENT d'ENTREPRISE

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires

Conformément à l'ordonnance 2017-1162 du 12 juillet 2017 et au décret 2017-1174 du 18 juillet 2017, le Conseil de Surveillance vous présente le rapport établi sur le gouvernement d'entreprise et sur les observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

A - Organisation du Conseil de Surveillance

1) Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de votre société est composé de quatre membres, une femme et trois hommes. La durée du mandat des membres du conseil est de 6 ans.

Prénom, Nom, titre ou fonction	Année de première nomination	Echéance de mandat
Marie-Thérèse LUCIANI Présidente du conseil	1998	2024
Bernard DIGOIT Membre du conseil	2017	2023
Laurent DUPUCH Membre du conseil	2019	2025
Philippe KLEIN Membre du conseil	2012	2024

2) Liste des mandats

Au 14 février 2019, la liste des membres du conseil de surveillance de votre société ainsi que les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est la suivante :

Prénom, Nom,	Mandats
Marie-Thérèse LUCIANI	❖ Présidente du conseil d'IDSUD
Bernard DIGOIT	❖ Membre du conseil d'IDSUD
Laurent DUPUCH	❖ Membre du conseil d'IDSUD ❖ Président du Directoire de la BMCI ❖ Administrateur de BMCI Offshore ❖ Administrateur de BMCI Asset Management ❖ Membre du conseil de surveillance de BMCI Bourse ❖ Administrateur de BMCI Finance ❖ Représentant permanent de BMCI administrateur de MED BP
Philippe KLEIN	❖ Membre du conseil d'IDSUD ❖ Gérant de la SARL Codexpro, de droit marocain

3) Rémunération du Conseil de Surveillance

Le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du conseil versé en 2018 au titre de l'année 2017 est fixé à 80 000 €, conformément à la décision de l'assemblée générale du 28 juin 2017.

Le mode d'attribution des jetons de présence est fonction de l'assiduité et de l'implication de chacun. Pour l'année 2018, la répartition des jetons de présence est la suivante :

- Madame Marie-Thérèse LUCIANI	35 000 €
- Monsieur Laurent DEYDIER	15 000 €
- Monsieur Bernard DIGOIT	15 000 €
- Monsieur Philippe KLEIN	15 000 €

Dans sa séance du 14 février 2019, le Conseil de surveillance a coopté Monsieur Laurent DUPUCH, en remplacement de Monsieur Laurent DEYDIER démissionnaire.

Lors du vote des résolutions, le Conseil de Surveillance vous propose de ratifier le mandat de Monsieur Laurent Dupuch en qualité de membre du Conseil pour une durée de six ans soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2024.

Pour l'année 2018, le Conseil de Surveillance s'est réuni 4 fois, le taux de participation est de 93 %.

B - Organisation du Directoire

1) Composition

Le Directoire est composé de trois membres. Les membres du Directoire sont nommés pour six ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2023 :

Prénom, Nom, titre ou fonction	Année de première nomination	Echéance de mandat
Jérémy LUCIANI Président du directoire	2003	2024
Christine NIVIERE Membre du directoire	2012	2024
Stéphane PIERI Membre du directoire	2016	2024

RAPPORT du CONSEIL de SURVEILLANCE sur le GOUVERNEMENT d'ENTREPRISE

2) Liste des mandats

Prénom, Nom,	Mandats
Jérémie LUCIANI	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Président du Directoire d'IDSUD ❖ Directeur administratif et financier d'IDSUD ❖ Liquidateur amiable de la SAS IDGAMES France ❖ Président de la SAS IDSUD Voyages ❖ Gérant de la SARL IDEXIUM ❖ Président de la SAS IDSUD Energies ❖ Directeur Général de IDSUD Energy Asia Pacific LTD ❖ Directeur Général de IDSUD Energy Singapore PTE.LTD
Christine NIVIERE	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Membre du Directoire d'IDSUD ❖ Directrice Commerciale d'IDSUD ❖ Directrice Générale de la SAS IDSUD Voyages
Stéphane PIERI	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Membre du Directoire d'IDSUD ❖ Directeur Général de la SAS IDSUD Energies ❖ Directeur Général de IDSUD Energy Asia Pacific LTD ❖ Directeur Général de IDSUD Energy Singapore PTE.LTD ❖ Gérant de la SARL IDSUD Energies Afrique ❖ Président de la SAS KEHUA France ❖ Gérant de SPV ❖ Président de la SAS SBP 1804

3) Rémunération et avantages en nature

Au titre des fonctions de membres du Directoire, aucune rémunération n'est versée.

En revanche, pendant la durée de leur fonction de membres du Directoire, Madame Christine NIVIERE et Monsieur Jérémie LUCIANI restent salariés de la société, leur contrat de travail existant préalablement à leur nomination.

En application de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous informons que les montants bruts versés par la société pour l'année 2018 s'élèvent à 200 K€ pour Monsieur Jérémie LUCIANI, Président du Directoire et à 105 K€ pour Madame Christine NIVIERE (y compris avantages en nature). Monsieur Stéphane PIERI a perçu une prime de 70 K€.

Monsieur Jérémie LUCIANI a perçu en qualité de Président de la SAS IDSUD Energies la somme de 130 K€ pour l'année 2018, Monsieur Stéphane PIERI, en qualité de Directeur général d'IDSUD Energies la somme de 144 K€.

4) Engagements financiers en matière de retraite

Le Directoire bénéficie d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies.

5) Représentant permanent néant

C – Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales : néant

D - Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2, et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice : néant

E – Délégation de compétence et de pouvoirs en cours de validité

L'assemblée générale du 27 juin 2018 a donné une délégation de pouvoirs au Directoire pour intervenir sur le titre dans le cadre de l'animation du marché et de rachat d'actions propres pour annulation.

Bilan des opérations réalisées sur ses propres titres		
au cours de l'année 2018	Achats	Ventes
Nombre de titres	6 906	5 512
Cours moyen de la transaction	64,86 €	64,98 €
Montant	448 K€	358 K€

Le Conseil de Surveillance vous propose de renouveler cette autorisation lors des votes des résolutions.

F – Observations du Conseil de Surveillance

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Annuelle Ordinaire, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, et de soumettre à votre approbation les comptes du dit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L.225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels, et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a fait le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et, que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil de Surveillance

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Communiqué émis en vue de la proposition de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions propres soumis à l'assemblée générale annuelle ordinaire du 13 juin 2019

Synthèse des principales caractéristiques de l'opération : programme de rachat d'actions

Emetteur : IDSUD cotée en continu sur Euronext Growth
mnémotechnique : ALIDS
code ISIN : FR0000062184
Société éligible au PEA-PME

Programme de rachat :

. titres concernés : actions ordinaires
. % de rachat maximum de capital autorisé par l'Assemblée générale : 10 % du capital. Compte-tenu de l'auto détention, la société ne peut racheter plus de 9,31 % du capital social.

. prix d'achat unitaire maximum : 100 €

. montant maximum : 8 358 K€

Objectifs par ordre de priorité :

. animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité ;
. conservation d'actions et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
. attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
. annulation des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir.

Durée du programme : 18 mois, soit le 13 décembre 2020

IDSUD est un prestataire de service de proximité avec comme activité principale le change de devises et de métaux précieux. Elle est également une holding diversifiée gérant des prises de participations dans des sociétés. La société est cotée en continu sur le marché Euronext Growth.

1 – répartition par objectifs

Au 31 décembre 2018, la société détient 6 231 actions, soit 0,69 % du capital social, représentant au cours d'achat un montant de 280 K€.

Ces actions sont réparties de la façon suivante :

- 2 767 actions (0,30 % du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont ;

- 3 464 actions (0,39 % du capital social) au rachat d'actions propres pour annulation ultérieure.

2 - objectifs du programme de rachat d'actions

Dans le cadre du présent programme de rachat d'actions, la société est autorisée à procéder à des achats en bourse de ses propres actions en vue, par ordre de priorité :

. d'assurer l'animation du marché de l'action IDSUD dans le cadre d'un contrat de liquidité ;

. de procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;

. de procéder à l'attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;

. de procéder à l'annulation, dans le cadre de la politique financière de la société, des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir ;

. de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers au titre des programmes de rachat d'actions et, plus généralement, de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur au titre de ces programmes.

3 - modalités

a) part maximale du capital à acquérir et montant maximal des fonds consacrés à l'opération

L'autorisation soumise au vote de l'assemblée du 13 juin 2019 permettrait à la société de procéder au rachat de 10 % de ses propres actions. Le nombre total d'actions s'élevant à 898 128 actions, le programme porterait sur un maximum de 89 813 actions. Sur la base du prix maximal autorisé, 100 €, la réalisation intégrale du programme représenterait un investissement théorique de 8,9 M€.

Compte tenu de l'auto détention, la société ne peut racheter à ce jour plus de 83 582 actions soit 9,31 % du capital social, représentant un montant maximum de 8 358 K€. La société s'engage à rester en permanence en dessous du seuil légal de détention de 10% du capital social.

Les titres pourront être rachetés en tout ou partie par tous moyens sur le marché ou hors marché, y compris par les transactions de blocs ou par l'utilisation de produits dérivés.

b) fourchette d'intervention

Prix maximum de rachat : 100 €.

c) durée

L'autorisation donnée sera valable jusqu'à l'assemblée générale annuelle tenue en l'an 2020. Toutefois, elle ne peut pas excéder dix-huit mois soit jusqu'au 13 décembre 2020.

Rapport sur les comptes annuels

Aux actionnaires de la SA IDSUD,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IDSUD relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les titres de participation, dont le montant net figurant dans les comptes au 31 décembre 2018 s'établit à 9 363 K€, sont évalués selon les modalités décrites dans la partie « règles et méthodes comptables » de l'annexe, au niveau du paragraphe relatif au Portefeuille Titres.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes retenues, ainsi que le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations effectuées par la direction.

Nous rappelons que, lorsque ces estimations se basent sur des prévisions, présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions utilisées et que, par conséquent, nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires :

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise :

Nous attestons de l'existence, dans le Rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de Commerce.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion, le Conseil de Surveillance d'IDSUD a estimé que ces documents ne donnaient lieu à aucune observation particulière.

RAPPORTS des COMMISSAIRES AUX COMPTES

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 30 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Stéphane BLANCARD
Mandataire social

B2A
Marc-Olivier BERTOT

Jésahël GOBIN
Responsable Technique

RAPPORTS des COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés

A l'assemblée générale de la société IDSUD,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention afférente à la mise en place d'un contrat de retraite complémentaire par capitalisation

Membres concernés :

Monsieur Jérémie Luciani, Président du Directoire, et
Madame Christine Nivière, Membre du Directoire

Nature et objet :

Cette convention, autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 Juin 2004, porte sur la conclusion d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies au profit des cadres dirigeants.

Un versement de 28 000 € a été effectué au titre de 2018.

Fait à Marseille, le 30 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Stéphane BLANCARD
Mandataire social

B2A
Marc-Olivier BERTOT

Jésahël GOBIN
Responsable Technique

RESOLUTIONS

Résolutions relevant des assemblées générales ordinaires

Première résolution *Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, lectures faites du rapport du Directoire, du rapport général, et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'exercice social 2018, des observations du Conseil de Surveillance, approuve les termes des dits rapports ainsi que les opérations qui y sont décrites.

Elle approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de l'exercice 2018 traduisant ces opérations qui font apparaître un résultat net après impôts bénéficiaire de 726 507,89 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance de la Société pour ledit exercice.

Deuxième résolution *Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Directoire, constatant que le montant à affecter au 31 décembre 2018 s'élève à + 3 994 120,63 € soit :

• Report à nouveau	+ 3 267 612,74
• Résultat de l'exercice 2018	+ 726 507,89
	—————, —
total du montant à affecter	+ 3 994 120,63

décide de l'affecter comme suit :

• à la distribution, d'un dividende de 0,20 € par action (*)	179 625,60
• au report à nouveau	+ 3 814 495,03
	—————, —
ensemble	+ 3 994 120,63

(*) toutefois les actions propres détenues par la société au jour de la mise en distribution ne pouvant ouvrir droit au dividende, les sommes correspondantes seront maintenues au compte de report à nouveau.

La mise en paiement des dividendes interviendra le 12 juillet 2019.

L'Assemblée Générale prend acte du rappel, effectué à son intention, relatif aux dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercices	2015	2016	2017
Nombres d'actions	950 400	898 128	898 128
Dividendes par action (€) (*)	0	0,60	0,20
Revenu global (€)	0	0,60	0,20

(*) soumis à abattement de 40 %

Troisième résolution *Autorisation donnée au directoire d'opérer en Bourse sur les actions de la société*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire,

* autorise le Directoire dans les conditions prévues aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, à se porter acquéreur en Bourse ou hors Bourse d'actions de la société, dans une proportion maximale de 10% du capital, représentant un investissement théorique maximum de 8,9 M€, en vue, par ordre de priorité :

. d'assurer l'animation du marché de l'action IDSUD dans le cadre d'un contrat de liquidité ;

. de procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;

. de procéder à l'attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;

. de procéder à l'annulation, dans le cadre de la politique financière de la société, des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir ;

. de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers au titre des programmes de rachat d'actions et, plus généralement, de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur au titre de ces programmes.

* décide de fixer le prix unitaire maximum d'achat par action (hors frais et commissions) à 100 €.

Cette autorisation est valable jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Quatrième résolution *Examen des conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce, approuve les opérations et les conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

RESOLUTIONS

Cinquième résolution *Ratification de la cooptation d'un membre du Conseil de Surveillance*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil de Surveillance, ratifie la nomination faite à titre provisoire, par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 février 2019, aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2024 de Monsieur Laurent DUPUCH, né le 23 octobre 1969, à Boulogne-Billancourt, demeurant 14 rue Essaadouine Californie Ain Chock à Casablanca (Maroc).

Sixième Résolution *Pouvoirs en vue des formalités*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt, de publicité et autres.

COMPTES SOCIAUX 2018

I - Bilans comparés au 31 décembre	p 19
II - Comptes de Résultat comparés au 31 décembre	p 20
III - Règles et Méthodes comptables	p 21
IV - Notes annexes aux comptes sociaux :	p 24
4.1 Projet d'affectation du résultat	p 24
4.2 Mouvements de l'actif immobilisé	p 24
4.3 Portefeuilles titres	p 26
4.4 Capitaux propres, réserves	p 28
4.5 Provisions	p 29
4.6 Engagements de crédit-bail	p 29
4.7 Echéanciers	p 30
4.8 Charges à payer et produits à recevoir	p 31
4.9 Charges et produits constatés d'avance	p 31
4.10 Produits des activités courantes	p 31
4.11 Ventilation de l'impôt	p 31
4.12 Tableau des Flux de Trésorerie	p 32
4.13 Engagements financiers	p 33
4.14 Honoraires des commissaires aux comptes	p 34
4.15 Personnel et organes sociaux	p 34
4.16 Variation des impôts différés ou latents	p 34
4.17 Tableau des filiales et participations	p 35

COMPTES SOCIAUX 2018

I BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE

ACTIF	notes	2018		2017	
		valeurs brutes	amort & prov	valeurs nettes	valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	4.2.1	222	34	188	189
Immobilisations corporelles	4.2.2	4 795	3 374	1 421	1 649
Immobilisations financières	4.2.3/4.3	13 548	3 136	10 413	6 019
Sous total Actif Immobilisé		18 565	6 544	12 022	7 857
Clients	4.7.1	293		293	337
Autres créances	4.7.1	7 399	2 369	5 030	6 316
Valeurs mobilières de placement	4.3	173	25	148	960
Banques		162		162	729
Caisses		774		774	859
Charges constatées d'avances	4.7.1/4.9	28		28	21
Sous total Actif Circulant		8 829	2 394	6 435	9 222
TOTAL ACTIF		27 394	8 938	18 457	17 079
PASSIF					
Capital	4.4			10 000	10 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport	4.4			119	119
Réserves	4.4			1 000	1 000
Report à nouveau	4.4			3 267	2 722
Résultat de l'exercice	4.1/4.4			727	724
Provisions réglementées	4.4/4.5			109	109
Sous total Capitaux propres				15 222	14 674
Provisions pour risques et charges	4.5			210	9
Emprunts auprès des établissements de crédit	4.7.1			759	1 518
Dettes envers les établissements de crédit	4.7.1			556	107
Dettes financières diverses	4.7.1			702	16
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.7.1			476	234
Autres passifs	4.7.1			421	315
- <i>personnel et organismes sociaux</i>				299	267
- <i>État</i>				122	48
Autres dettes	4.7.1			111	206
Comptes de régularisation	4.7.1			0	0
Sous total Hors Capitaux propres				3 235	2 405
TOTAL PASSIF				18 457	17 079

COMPTES SOCIAUX 2018

II COMPTES DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE

	notes	2018	2017
+ Produits d'exploitation	4.10	1 065	1 059
Chiffres d'affaires		981	916
<i>Change touristique</i>		597	581
<i>Métaux précieux</i>		124	106
<i>Autres produits</i>		260	229
Reprises de provisions d'exploitation & Transfert de charges		7	81
Autres produits divers d'exploitation		77	62
- Charges d'exploitation		-3 663	-3 313
Autres achats et charges externes		-1 550	-1 442
Impôts, taxes, et versements assimilés		-294	-246
Charges du personnel		-1 490	-1 280
<i>salaires et traitements</i>		-948	-813
<i>charges sociales</i>		-542	-467
Dotations aux amortissements		-247	-264
Dotations aux provisions	4.5	-1	-1
Autres charges		-81	-80
<i>Résultat d'exploitation</i>		-2 598	-2 254
+ Produits financiers	4.10	4 153	3 624
Produits de l'activité de portefeuille et des participations		3 418	3 261
Intérêts sur portefeuille titres		61	93
Produits de cessions de titres et de valeurs mobilières		466	58
Autres produits financiers		9	8
Reprise de provisions	4.5	199	204
<i>dont activités de portefeuilles et titres de participation</i>		0	150
<i>dont titres de placement</i>		196	54
<i>dont activités change et métaux précieux</i>		3	0
- Charges financières		-284	-260
Intérêts et charges assimilées		-18	-7
Charges de cessions de titres et de valeurs mobilières		-213	-36
Autres charges financières		-1	0
Dotations aux amortissements et provisions	4.5	-52	-217
<i>dont activités de portefeuilles et titres de participation</i>		0	-161
<i>dont titres de placement</i>		-52	-24
<i>dont activités change et métaux précieux</i>		0	-3
<i>dont risques financiers divers</i>		0	-29
<i>Résultat financier</i>		3 869	3 364
RÉSULTAT COURANT avant impôts		1 271	1 110
+ Produits exceptionnels		8	26
- Charges exceptionnelles		-217	-24
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-209	2
- Impôt sur les bénéfices	4.11	-335	-388
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		727	724

III REGLES ET METHODES COMPTABLES

• Les comptes de la société sont présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France, en particulier de l'Autorité des Normes Comptables (ANC). Ils ont été établis conformément aux principes de base suivants :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des modes d'évaluation d'un exercice sur l'autre (méthode des coûts historiques),
- indépendance des exercices.

• Une annexe complète et commente les informations fournies dans le bilan et le compte de résultat.

Les comptes annuels sont présentés en milliers d'euros.

Fiche d'Identité

IDSUD SA

siège social : 36, rue de Penthièvre, 75008 Paris

établissement principal : 3, place du Général de Gaulle – 13001 Marseille

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance au capital de 10 000 000 euros

La société IDSUD est une société anonyme à objet financier : ses activités principales sont le change de devises et de métaux précieux. Elle est également une holding diversifiée gérant des prises de participations dans des sociétés.

Immobilisations corporelles et incorporelles

1) Valeurs Brutes

La valeur brute de ces éléments correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise (prix d'achat, majoré des frais accessoires de mise en service, à l'exclusion de tous frais d'acquisition ou frais financiers).

Les biens correspondants n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le fonds commercial correspond aux sommes déboursées par la société pour acquérir la maîtrise des guichets de son établissement principal ouverts au public (pour la moitié de leur superficie), soit 171 085 € (1 122 250 F) en 1979.

La durée d'utilisation du fonds commercial n'est pas limitée dans le temps. En l'absence d'indice de perte de valeur, ce fonds n'est pas déprécié.

2) Amortissements

Les amortissements pour dépréciation ont été, sauf exception signalée, calculés selon le mode linéaire sur la base de la durée de vie probable normale de ces immobilisations.

Les amortissements dérogatoires concernent essentiellement l'immeuble d'exploitation de la société à Marseille.

Les principales durées d'utilisation retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles, sont les suivantes :

+ logiciels informatiques	1 à 3 ans
+ locaux d'exploitation	20 à 50 ans
+ agencements des locaux (selon la nature des travaux)	5 à 20 ans
+ véhicules	4 à 5 ans
+ matériel de bureau & informatique (dégressif possible)	3 à 10 ans
+ mobilier de bureau	10 ans

Enregistrement des opérations en devises, or et autres monnaies métalliques

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. Comptabilisés en compte de trésorerie, les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés en compte de résultat.

La méthode de comptabilisation retenue s'appuie sur l'article 256-IV du CGI : le chiffre d'affaires afférent aux opérations sur les devises est constitué par le montant des profits et autres rémunérations. Cette méthode est appliquée de façon permanente par la société IDSUD.

données en K€	2018	2017
Flux de ventes de devises	14 661	14 502
Flux d'achats de devises	14 041	13 910

Les avoirs (globalement 628 K€) libellés en devises étrangères (hors zone Euro), ainsi que les monnaies métalliques, ont été enregistrés pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours officiels du 31 décembre 2018. Les différences entre les montants résultant de l'évaluation des comptes de position de change et les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change ont été portées au compte de résultat.

Les monnaies métalliques, propriété de l'établissement ont été enregistrées pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours officiels du 31 décembre 2018.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises ont été enregistrés en euros au cours du jour des opérations correspondantes.

Créances et dettes

Elles sont reprises dans les comptes de la société pour leur valeur nominale. Leur échelonnement dans le temps est indiqué à la note n° 4.7.1.

Sur les comptes clients aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée ; une provision pour dépréciation au titre des avances en compte courant consenties dans le cadre de l'activité capital développement et des participations est comptabilisée pour un montant de 2 369 K€.

COMPTES SOCIAUX 2018

Portefeuilles titres : titres de placement, de participation, d'activité de portefeuille et d'actions propres

1) Les titres de participation

Les titres de participation, exclusivement constitués de titres non cotés, apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques).

A la clôture, si la valeur nette comptable d'un titre est inférieure à sa valeur actuelle, il est procédé à une dépréciation pour la différence. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage. La valeur d'usage, qui traduit la valeur des avantages économiques futurs attendus, est déterminée selon les différentes méthodes (flux futurs attendus, méthode analogique, méthode patrimoniale ou mixte...), la sélection des méthodes tenant compte des caractéristiques de l'entité à évaluer. Aucune provision pour dépréciation a été comptabilisée au titre de 2018.

2) Les titres de l'activité de portefeuille

Les titres de l'activité de portefeuille sont ceux où la société a investi une partie de ses actifs pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante. Ils sont constitués de titres cotés et non cotés, et apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques). La valeur estimative tient compte de l'évolution générale de l'entreprise et de ses perspectives d'avenir, ainsi que de l'évolution du cours de bourse. A la clôture, si la valeur nette comptable d'un titre est inférieure à sa valeur actuelle, il est procédé à une dépréciation pour la différence. Les plus ou moins-values comptabilisées sont inscrites au compte de résultat à la ligne « produits ou charges financiers – produits ou charges sur cession de titres et valeurs mobilières ». Aucune provision pour dépréciation a été comptabilisée au titre de 2018.

Les intérêts courus de ces titres sont comptabilisés à la clôture de l'exercice.

3) Les valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont ceux que l'établissement achète ou vend sur le marché avec l'intention de réaliser une plus-value ou de rentabiliser son placement à brève échéance. Ils sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais exclus. Les éventuelles plus-values latentes à la clôture de l'exercice ne sont pas enregistrées ; les moins-values, différence entre le prix d'acquisition et la moyenne des 30 derniers cours de bourse, font l'objet d'une provision. Le solde des reprises de provisions net des dotations a été constaté au titre de 2018 pour un montant de 196 K€.

Les intérêts courus des titres de placement à la clôture de l'exercice sont comptabilisés.

4) Les actions propres

Actions propres :	Valeur brute	Provisions
immobilisées	107 K€	-
en trésorerie	173 K€	25 K€

Disponibilités

Dans les disponibilités, figurent les caisses en devises et métaux précieux nécessaires à l'activité de change représentant un montant global de 628 K€ au 31 décembre 2018 contre 741 K€ au 31 décembre 2017.

Une reprise de provision de dépréciation sur caisses de change et métaux précieux a été comptabilisée au 31 décembre 2018 pour un montant de 3 K€.

Produits des activités courantes

Compte tenu de l'importance des activités à caractère financier de la société, il est retenu la notion de produits des activités courantes pour une meilleure information financière (§ note 4.10).

Charges et produits exceptionnels

Les comptes de charges et produits exceptionnels enregistrent les traductions comptables des opérations et événements qui, tant par leur importance que par leur non répétitivité, ne peuvent être considérés comme constituant le résultat courant de l'entreprise.

Le résultat exceptionnel de -209 K€ correspond à des opérations de gestion notamment à une provision de 200 K€ sur des litiges antérieurs.

Avantages du Personnel

Les régimes à cotisations définies sont enregistrées dans le compte de résultat sur la ligne « charges du personnel – charges sociales ».

1) Engagements financiers en matière de congés payés

Le coût probable des congés acquis par le personnel à la date du 31 décembre 2018, estimé globalement à 132 777 € (salaires et charges sur salaires), apparaît au passif du bilan à la ligne « autres passifs - personnels et organismes sociaux ».

2) Engagements financiers en matière de retraites

Les indemnités de fin de carrière et le départ en retraite du personnel sont couverts par un contrat d'assurance depuis 2017.

En outre les cadres supérieurs bénéficient d'un contrat de retraite à prestations définies répondant aux conditions de l'article 39 du C.G.I., il a été versé à ce titre le montant de 28 000 €.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais du personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) pour un montant de 16 K€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le CICE a été employé à l'investissement et la formation du personnel.

COMPTES SOCIAUX 2018

Consolidation

En application des articles L 233-17 et R 233-16 du code de commerce (exemption se rapportant aux groupes de « petite taille »), la société IDSUD est exemptée d'établir et de publier des comptes consolidés.

Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la société IDSUD a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le groupe fiscal est composé des sociétés suivantes : IDSUD SA (société mère), SAS IDGAMES France, SAS IDSUD Voyages.

Chaque société est tenue solidairement au paiement de l'impôt sur les sociétés, qui est payé par la société mère pour toutes les sociétés du groupe. Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées, les économies d'impôts liées aux déficits éventuels des sociétés intégrées sont conservées par la société mère.

Faits significatifs néant

COMPTES SOCIAUX 2018

IV - Notes annexes

Note 4.1 : Projet d'affectation du résultat

	Réserve légale	Réserve ordinaire	Report à nouveau	Mise en distribution	Total
Dotation	-	-	547	180	727
Prélèvement	-	-		-	-
Ensemble	-	-	547	180	727

Note 4.2 : Mouvements de l'actif immobilisé

4.2.1 Immobilisations incorporelles

Etat des immobilisations	au 31.12.2017	Mouvements de l'exercice		au 31.12.2018
	valeur brute	acquisitions	cessions ou diminutions	valeur brute
<i>Fonds commerciaux</i>	171			171
<i>Concession d'emplacement</i>	22			22
<i>Logiciels informatiques</i>	29			29
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	0			0
Total	222	0	0	222

Etat des amortissements	au 31.12.2017	Mouvements de l'exercice		au 31.12.2018
	valeur début	dotation	reprise	valeur fin
<i>Fonds commerciaux</i>				0
<i>Concession d'emplacement</i>	7	0		7
<i>Logiciels informatiques</i>	26	1		27
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	0			0
Total	33	1	0	34

COMPTES SOCIAUX 2018

4.2.2 Immobilisations corporelles

Etat des immobilisations	au 31.12.2017	Mouvements de l'exercice		au 31.12.2018
	valeur brute	acquisitions	cessions ou diminutions	valeur brute
<i>Immeubles d'exploitation</i>	3 589	0	0	3 589
Terrains	84			84
Construction	870			870
Aménagements des constructions	2 635	0		2 635
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	1 213	33	42	1 204
Agencements et installations générales	276	5	27	254
Matériel de transport	83	5	14	74
Matériel de bureau & informatique, Mobilier	854	23	1	876
<i>Immobilisations en cours</i>	0	2		2
Total	4 802	35	42	4 795

Etat des amortissements	au 31.12.2017	Mouvements de l'exercice		au 31.12.2018
	valeur début	dot amort	diminutions amort	valeur fin
<i>Immeubles d'exploitation</i>	2 377	129	0	2 506
Terrains	20			20
Construction	727	19		746
Aménagements des constructions	1 630	110		1 740
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	776	117	25	868
Agencements et installations générales	83	26	19	90
Matériel de transport	43	17	5	55
Matériel de bureau & informatique, Mobilier	650	74	1	723
<i>Immobilisations en cours</i>				
Total	3 153	246	25	3 374

COMPTES SOCIAUX 2018

4.2.3 Immobilisations financières

	valeur brute au 01.01.18	acquisitions ou augmentations	cessions ou diminutions	valeur brute au 31.12.18
Filiales	5 388	4 400		9 788
<i>sous total filiales</i>	5 388	4 400	0	9 788
La Française des Jeux	1 003			1 003
Autres participations	300			300
<i>sous total participations</i>	1 303	0	0	1 303
Activités de portefeuilles	2 275			2 275
Actions propres	107			107
Autres immobilisations financières	81		6	75
Ensemble	9 154	4 400	6	13 548

Note 4.3 : Portefeuilles titres au 31 décembre 2018

4.3.1 Valorisation comptable des titres de l'actif financier

	valeur d'acquisition	+ ou - values latentes	valeur du marché	- values provisionnées	valeur comptable
<i>Idsud Voyages</i>	760				760
<i>Idexium</i>	226			-226	0
<i>Idgames France</i>	1 199			-1 199	0
<i>Idsud Energies</i>	7 600				7 600
<i>Fès Développement</i>	3			-3	0
Filiales	9 788			-1 429	8 360
<i>La Française des Jeux</i>	1 003				1 003
<i>Résidences Pasteur</i>	300			-300	0
Autres participations	1 303			-300	1 003
<i>sous total Titres de participation</i>	11 091			-1 729	9 363
<i>Obligations convertibles</i>	483	-483	0	-483	0
<i>Actions</i>	1 702	-834	868	-834	868
<i>OPCVM</i>	90	-90	0	-90	0
Activités de portefeuilles	2 275	-1 407	868	-1 407	868
Actions propres	107	78	185		107
Autres immobilisations financières	75		75		75
Ensemble	13 548	-1 329	1 128	-3 136	10 412

COMPTES SOCIAUX 2018

4.3.2 Ventilation des titres de placement

	valeur d'acquisition	intérêts courus	+ ou - valeurs latentes	valeur du marché	- valeurs provisionnées	valeur comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	173	0	-25	148	-25	148
<i>actions</i>	0		0	0	0	0
<i>opcvm</i>	0		0	0	0	0
<i>actions propres liquidités</i>	173		-25	148	-25	148
Ensemble	173	0	-25	148	-25	148

4.3.3 Titres cotés et non cotés

en valeurs brutes	Cotés	Non cotés	TOTAL
<i>Titres immobilisés</i>			
IDSUD Voyages		760	760
IDEXIUM		226	226
IDSUD Energies		7 600	7 600
IDGAMES France		1 199	1 199
Fès développement		3	3
La Française des Jeux		1 003	1 003
Autres participations		300	300
Activités de portefeuilles	90	2 185	2 275
Actions propres	107		107
Autres immobilisations financières		75	75
<i>Titres de placement</i>			
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	173	0	173
Ensemble	370	13 351	13 721

4.3.4 Valeur estimative des TIAP (activités de portefeuille)

	début d'exercice			fin d'exercice		
	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative
<i>Evaluation des titres cotés en bourse</i>						
Obligations et autres titres à revenu fixe						
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0	0	0
<i>Evaluation des titres non cotés</i>						
Obligations et autres titres à revenu fixe	483	0	0	483	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	1 702	868	868	1 702	868	868
OPCVM	90	1	1	90	0	0
Total	2 275	869	869	2 275	868	868

COMPTES SOCIAUX 2018

Note 4.4 : Capitaux propres et réserves

a) Capital social au 31.12.2018

Montant : 10 000 K€
 Nombre d'actions ordinaires : 898 128

Toutes les actions, sauf celles détenues par la société elle-même, ont un droit égal dans la répartition des bénéfices.

Les statuts accordent un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis cinq ans au moins.

Nombres d'actions à droit de vote double : 378 561

b) Obligations convertibles et titres similaires : néant

c) Le capital est entièrement libéré

d) Actions de la société détenues par elle-même directement et indirectement :

Actions détenues au 31 décembre 2018 : 6 231
 Actions achetées pendant l'exercice : 6 906
 Actions vendues pendant l'exercice : 5 512
 Actions annulées pendant l'exercice : néant

e) capitaux propres

	montants début d'exercice	diminutions	augmentations	montants fin d'exercice
Capital	10 000			10 000
Réserves	1 119			1 119
Report à nouveau	2 722		546	3 268
Résultat de l'exercice	724	-724	727	727
Dividendes	0	-178	178	0
<i>sous total</i>	14 565	-902	1 451	15 114
provisions réglementées	109			109
Total Capitaux propres	14 674	-902	1 451	15 223

COMPTES SOCIAUX 2018

Note 4.5 : Provisions

	montants début d'exercice	augmentations	diminutions utilisées	diminutions non utilisées	montants fin d'exercice
pour amortissements dérogatoires	109				109
sous total 1	109	0	0	0	109
pour impôts	0				0
pour litiges et autres risques	0	200	0		200
pour charges exceptionnelles	0				0
pour retraites	0				0
pour autres	9	1			10
sous total 2	9	201	0	0	210
pour participations	1 729				1 729
pour TIAP	1 406	1			1 407
sous total 3	3 135	1	0	0	3 136
pour clients	0				0
pour autres actifs circulants	2 342	27			2 369
pour disponibilités et vmp	199	25	112	87	25
sous total 4	2 541	52	112	87	2 394
Total	5 794	254	112	87	5 849

Note 4.6 : Engagements de Crédit-Bail

	crédit-bail	
Prix de revient des biens		326
Redevances payées		
	de l'exercice	56
	cumulées	103
Redevances restant à payer		
	jusqu'à 1 an	56
	+ 1 an à 5 ans	148
	+ 5 ans	0
	total à payer	204

Les redevances de crédit-bail sont relatives à des contrats portant sur des véhicules.

COMPTES SOCIAUX 2018

Note 4.7 : Echéanciers

4.7.1 créances, dettes et engagements (en valeurs brutes)

ACTIF	à 1 an au plus	à plus d'un an	Total
autres immobilisations financières	182		182
clients	293		293
personnel et organismes sociaux	11		11
état	71		71
groupe et associés	0	7 281	7 281
débiteurs divers	0		0
produits à recevoir	3		3
charges constatées d'avance	28		28
avances et acomptes versés sur commandes	34		34
Ensemble	622	7 281	7 903

PASSIF	à 1 an au plus	à plus d'un an et cinq ans au plus	à plus de cinq ans	Total
emprunts auprès des établissements de crédit	263	496	0	759
dettes envers les établissements de crédit	556			556
dettes financières				0
personnel et organismes sociaux	299			299
état	122			122
fournisseurs	476			476
groupes et associés	702			702
dettes sur immobilisations				0
autres passifs	111			111
Ensemble	2 529	496	0	3 025

emprunts souscrits en cours d'exercice : 500 K€ ;

remboursés en cours d'exercice : 1 230 K€.

4.7.2 Intérêts courus ou échus au 31 décembre 2018

	Intérêts courus à recevoir	Intérêts échus à payer
sur activités de portefeuilles		
sur créances ou dettes s/ établissements de crédit		5
sur créances ou dettes s/ la clientèle		0
sur obligations et autres titres à revenu fixe		
Ensemble	0	5

COMPTES SOCIAUX 2018

Note 4.8 : Charges à payer et Produits à recevoir

	charges à payer	produits à recevoir
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6	
Emprunts et dettes financières divers	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	381	
Dettes fiscales et sociales	192	
Autres dettes	111	
Valeurs mobilières de placement		
Autres créances		31
Ensemble	690	31

Notes 4.9 : Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

	2018
charges constatées d'avance	28
produits constatés d'avance	0

Note 4.10 : Produits des activités courantes

	2018	2017
+ Produits d'exploitation	1 065	1 059
+ Produits financiers	4 153	3 624
- reprise de provisions d'exploitation et transfert de charges	-7	-81
- reprise de provisions titres immobilisés et de placement	-199	-204
- cessions sur activités tiap	0	0
Produits des activités courantes	5 012	4 398

Décomposition des produits d'activités courantes

	2018	2017
+ Chiffre d'affaires HT	981	916
+ Autres Produits d'exploitation hors reprise provisions	77	62
+ Produits financiers de l'activité de portefeuille et de participations	3 418	3 261
+ Intérêts sur portefeuilles titres	61	93
+ Autres produits financiers	9	8
+ Produits s/cession de VMP	466	58
Produits des activités courantes	5 012	4 398

Note 4.11 : Ventilation de l'impôt

	résultat avant impôt	impôt	résultat net
Résultat Courant	1 270	-404	866
Résultat Exceptionnel	-208	69	-139
Total	1 062	-335	727

COMPTES SOCIAUX 2018

Note 4.12 : Tableau des Flux de Trésorerie

	2018	2017
I - Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net	727	724
élimination des amortissements	247	264
élimination des provisions	54	-50
élimination des plus ou moins values de cession	17	2
autres régularisations	0	0
	-----	-----
Capacité d'autofinancement	1 045	940
	-----	-----
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 552	-3 822
	-----	-----
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 597	-2 882
II - Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
acquisitions d'immobilisations	-35	-62
acquisitions d'autres immobilisations financières	-4 400	-1
cessions d'immobilisations corporelles	0	10
cessions d'immobilisations financières	6	29
	-----	-----
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-4 429	-24
III - Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
dividende versé aux actionnaires	-178	-535
émission / remboursement d'emprunt et autres dettes financières	-759	854
variation des autres dettes financières	681	-7
	-----	-----
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	-256	312
	-----	-----
Ensemble des Flux de Trésorerie (I + II + III)	-2 088	-2 594
IV - Variation de Trésorerie		
trésorerie d'ouverture	2 641	5 235
trésorerie de clôture	553	2 641
	-----	-----
Variation de Trésorerie	-2 088	-2 594

La trésorerie correspond aux disponibilités augmentées des valeurs mobilières de placement en valeur brute. Les disponibilités intègrent les caisses en devises et métaux précieux nécessaires à l'activité de change (628 K€ en 2018 contre 741 K€ en 2017).

COMPTES SOCIAUX 2018

Note 4.13 : Engagements financiers

HORS BILAN	clôture	ouverture
Engagements reçus	0	0
avals et cautions donnés	2 142	1 842
nantissements donnés	400	400
Engagements donnés	2 542	2 242

Engagements donnés

Engagements donnés au secteur voyages

+ **200 K€** : Engagement donné à la société Atradius, en contre garantie de la garantie financière de la société IDSUD Voyages, filiale d'IDSUD.

+ **300 K€** : Caution solidaire donnée au CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL en faveur d'IDSUD Voyages pour une facilité de caisse accordée.

+ **92 K€** : Caution donnée à BANK OF THE WEST en faveur de GLOBID LLC sous forme de lettre de crédit stand-by pour l'utilisation de moyens de paiements.

Engagements donnés au secteur énergies

+ **100 K€** : Caution solidaire donnée à BNP PARIBAS en faveur d'IDSUD Energies pour une facilité de caisse accordée.

+ **500 K€** : Caution solidaire donnée au CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL en faveur d'IDSUD Energies pour un contrat de crédit d'une durée de 48 mois, échéance octobre 2021. Le capital restant dû au 31 décembre 2018 est de 358 K€.

+ **400 K€** : Caution solidaire donnée au CREDIT COOPERATIF en faveur d'IDSUD Energies pour un prêt à moyen terme d'une durée de 48 mois, échéance octobre 2021. Le capital restant dû au 31 décembre 2018 est de 287 K€.

+ **250 K€** : Caution solidaire donnée à la SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT en faveur d'IDSUD Energies pour un prêt à moyen terme finançant des biens professionnels d'une durée de 60 mois, échéance novembre 2022. Le capital restant dû au 31 décembre 2018 est de 197 K€.

+ **200 K€** : Caution solidaire donnée à la Caisse d'Epargne en faveur d'Idsud Energies pour un prêt à court terme d'une durée de 6 mois, échéance juin 2019.

+ **100 K€** : Caution solidaire donnée à la Caisse d'Epargne en faveur d'Idsud Energies pour une facilité de caisse accordée.

Nantissements donnés

+ **400 K€** : Nantissement donné à la BNP PARIBAS du fonds de commerce d'IDSUD pour un prêt d'une durée de 60 mois, échéance mars 2021. Le capital restant dû au 31 décembre 2018 est de 182 K€.

Engagements reçus néant

COMPTES SOCIAUX 2018

Note 4.14: Honoraires des commissaires aux comptes

	Fidécempa	B2A
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels	57	57
Missions accessoires		
sous-total	57	57
Autres prestations		
sous total		
Total	57	57

Note 4.15 : Personnel et organes sociaux

4.15.1 Effectif moyen en activité au cours de l'exercice

	Hommes	Femmes	ENSEMBLE
Employés	4	3	7
Cadres et assimilés	2	4	6
Dirigeants	1		1
Total	7	7	14

4.15.2 Organes sociaux : rémunération et engagements en leur faveur

	Rémunération	Avances et crédits accordés durant l'exercice	Engagement pris au titre d'une garantie ou retraite
Conseil de Surveillance	80	néant	néant
Directoire	374	néant	néant
Anciens Administrateurs ou membres de la Direction Générale (engagements en matière de retraite seulement)	-	-	-

Note 4.16 : Variation des impôts différés ou latents

Les impôts différés actifs et passifs au 31 décembre 2018 sont négligeables.

COMPTES SOCIAUX 2018

Note 4.17 : Tableau des Filiales et Participations

Libellé - adresse	capital social	quote part du capital détenu	capitaux		valeur comptable brute	valeur comptable nette	comptes courants nets	CA du dernier exercice	Résultat social
			propres	autres					
			que capital social au 31 déc 2018						
<u>1) Filiales</u>									
SAS IDSUD Voyages (**) 3, place du Général de Gaulle 13001 Marseille	1 000	99,65%	125		760	760	-691	465	27
SARL ID-Exium 3, place du Général de Gaulle 13001 Marseille	150	100%	-3 021		226	0	0	0	-19
SASU IDSUD Energies (**) 3, place du Général de Gaulle 13001 Marseille	5 600	100%	50		7 600	7 600	3 765	3 467	4
SAS IDGAMES France (*) 11, rue Marbeuf 75008 Paris	1 200	99%	-1 237		1 200	0	0	0	-6
<u>2) Participations (détenues entre 10 % et 50 %)</u>									
SARL Fès Developpement 4, rue du Parc- Casablanca -Maroc	10	26%	-4		2	0	0	0	-1
SARL E.T. Diffusion (projet 2018) 319, av de l'Etoile - 13710 Fuveau	500	35%	1 379		405	405	0	4 689	93
<u>3) Participations (détenues entre 10 % et 50 %), classées en TIAP</u>									
SAS SBP 1804 (chiffres 2017) 11, rue Marbeuf 75008 Paris	180	10%	1 723		150	150	50	1 407	129
<u>4) Autres participations (détention inférieure à 10 %), classées en TIAP</u>									
autres participations					2 020	314	1 076		

Autres informations :

Montant des cautions : voir note 4.13

Dividendes encaissés en 2018 : néant

Les participations indiquées dans ce tableau sont celles qui remplissent les conditions définies par le Code du Commerce : il se fonde uniquement sur l'importance du pourcentage du capital détenu sans tenir compte de l'intention qui a motivé l'achat, des pouvoirs réels obtenus et du délai de détention.

(*) sociétés en liquidation

(**) les procédures d'audit sont en cours sur les comptes de ces filiales.